

**Intervention de Mme Danuta Hübner
Commissaire en charge de la Politique régionale**

Martinique Fort de France, 31 octobre 2008

Stratégie européenne pour les RUP

Monsieur le Président du Conseil régional, Monsieur le Préfet,
Mesdames et Messieurs,

C'est ma première visite dans votre région et je suis surtout là pour vous écouter mais permettez moi d'abord de dire quelques mots sur le programme et sur notre nouvelle communication "Les RUP – un atout pour l'Europe".

Sur le programme Martiniquais, c'est important de bien commencer la période 2007-2013 mais il est également important de bien terminer la programmation de 2000-2006, pour que la région profite pleinement de toutes les opportunités.

Votre programme représente un changement vers le soutien de la société de la connaissance. Face aux nouveaux défis, cette orientation est essentielle. En outre, je vous félicite de vos investissements planifiés dans la recherche, le développement et l'innovation à hauteur de 170M€.

Votre programme est également, à mon sens, bien engagé pour créer les conditions de base de la croissance et pour améliorer la qualité de vie des citoyens avec des infrastructures et des investissements productifs.

En somme, il s'agit d'un programme bien équilibré pour votre région. Je vous appelle toutefois, comme je l'ai fait pour l'ensemble des RUP hier à Cayenne, de renforcer votre travail de coopération afin d'atteindre une meilleure intégration régionale.

Comme vous le savez, j'ai participé hier à la conférence des présidents des RUP en Guyane et comme je l'ai mentionné à cette occasion, nous avons su, pendant les quatre dernières années, mettre en place ensemble un partenariat actif et fructueux et je m'en félicite.

C'est d'ailleurs dans cet esprit de partenariat que j'ai souhaité, en septembre dernier, vous proposer de participer à la réflexion sur l'avenir de la stratégie européenne concernant vos régions. Aujourd'hui, je me réjouis de la possibilité qui m'est offerte de vous présenter notre communication "les RUP: un atout pour l'Europe" qui essaie de créer le renouvellement de la stratégie pour l'avenir des RUP.

Il est vrai que nous nous efforçons ensemble de mettre en place toute une série de mesures et d'entreprendre des actions qui découlent de la stratégie que nous avons convenu ensemble en 2004. Il est tout autant vrai que nous avons constaté, que face aux changements et aux défis auxquels est confrontée l'Union européenne dans son ensemble, la stratégie à l'égard des régions ultrapériphériques devait évoluer.

C'est dans cet esprit que, sur ma proposition, la Commission a adopté le 17 octobre, la communication "Les RUP: un atout pour l'Europe" qui amorce un tournant important pour ce qui est de l'avenir des relations avec les régions ultrapériphériques. Il s'agit de créer l'émergence d'une nouvelle méthode. De la proposition d'une stratégie renouvelée marquant un changement de paradigme: les RUP en tant que "régions-

opportunité" porteuses de potentiels de développement, tout en tenant compte de leurs caractéristiques spécifiques.

Cette nécessité et volonté de changement d'approche a par ailleurs été omniprésente dans les contributions que j'ai reçu dans le cadre de la consultation publique et des témoignages exprimés à l'occasion de la conférence de mai dernier à Bruxelles.

Avant de vous entretenir sur ce changement d'approche permettez-moi de rappeler quelques éléments qui demeurent essentiels.

Il s'agit, en premier lieu de la nécessité de maintenir une stratégie européenne spécifique pour les régions ultrapériphériques et de l'utilité de poursuivre et d'intensifier les actions qui visent à réduire les problèmes d'accessibilité, d'améliorer la compétitivité des économies et de renforcer l'insertion régionale.

J'ai écouté avec attention les différentes interventions des représentants des RUP, exprimées lors de la phase de consultation publique et qui plaident en faveur d'une plus grande prise en compte des spécificités des régions lors de la définition et de la mise en place des politiques communautaires. Aussi bien la communication de 2007 que celle du 17 d'octobre, illustrent avec des exemples précis toute une série de mesures adoptées et de décisions arrêtées au niveau européen, en conformité avec les dispositions de l'article 299 du Traité. J'ai également noté vos appels en faveur d'une différenciation des politiques pour les RUP.

Nous apportons les réponses aux différents sujets qui intéressent vos régions. Mais je voudrais rappeler que nos propositions doivent tenir

compte du cadre budgétaire et réglementaire en vigueur. Dès lors, il faut intensifier les efforts et saisir toutes les opportunités de ce cadre.

Cela ne signifie pas que nous avons tourné le dos aux problèmes auxquels toutes les RUP restent confrontées. Nous continuerons d'apporter notre soutien et de plaider avec fermeté, en faveur de la prise en compte des spécificités des RUP. Pour reprendre les éléments soulevés en Guyane hier et par M le président et M le préfet aujourd'hui, il est clair que les contraintes et les spécificités des RUP restent au centre de nos préoccupations.

Les Communications de 2004 et de 2007 sont témoins de cet engagement. Toutefois, il est nécessaire de miser sur les atouts et de trouver un équilibre constructif entre le combat contre les handicaps et le renforcement des atouts. La nouveauté que nous proposons, par cette communication, relève de la **valorisation des atouts** des RUP.

Mes visites dans toutes les régions ultrapériphériques m'ont apporté la preuve qu'elles possèdent des **atouts uniques** qui doivent être pleinement exploités et valorisés tant pour leur propre développement économique et social que pour le bénéfice de l'UE tout entière.

Le potentiel géothermique, en énergies solaire, éolienne et de la mer, la recherche et l'innovation sont des domaines où vos régions disposent d'un cadre unique et différent par rapport aux régions continentales, qu'il conviendra de développer.

Compte tenu de l'évolution du contexte mondial, de l'interdépendance croissante des économies, des pressions de tous ordres toujours plus fortes, qu'elles soient environnementales, énergétiques, climatiques,

pour n'en citer que quelques unes, je vous propose le pari de miser davantage sur vos atouts et vos potentiels.

Le nouveau paradigme s'appuie sur les qualités des RUP en tant qu'avant-postes de l'Union européenne dans le monde, des laboratoires privilégiés pour lutter contre les effets du changement climatique, des portails scientifiques dans leur zone géographique, disposant d'une biodiversité remarquable et d'une richesse des écosystèmes marins ainsi que des produits agricoles de haute qualité.

Mais une stratégie tournée vers les atouts doit se fonder sur des données solides couvrant tous les enjeux identifiés comme pertinents. Ainsi, on se propose de lancer une série d'études qui visent à améliorer les connaissances et l'appréhension de l'impact de phénomènes tels que les effets du changement climatique, la migration et l'évolution démographique sur la cohésion économique, sociale et territoriale des RUP.

Enfin, je propose le renforcement du partenariat – certes déjà actif - entre les institutions européennes, les États membres et les RUP, notamment à travers la reprise d'une des propositions formulées lors de la Conférence partenariale du mois de mai dernier à Bruxelles. Nous allons organiser tous les deux ans un "**Forum de l'ultrapériphérie européenne**" en vue d'améliorer les échanges, le dialogue et la sensibilisation sur les spécificités des RUP au niveau européen.

C'est une stratégie qui réussira d'autant plus que les RUP prennent la responsabilité de s'ouvrir aux autres régions de l'Union européenne, échanger des expériences et profiter mutuellement des développements économiques et sociaux.

La Commission restera de vos côtés pour faire face à cette ouverture et soyez assurés que l'Europe s'engage en Martinique. Mais pour nous tous il est aussi important que la Martinique s'engage en Europe.

Je vous remercie.